

FINAD 2019

Stade de la Margotière CHTX



DIMANCHE

28 AVRIL

Finad 2019

Stade de la margotière - CHATEAUROUX

9H - 12H Epreuves athlétiques

- ☒ Grimper de corde
- ☒ Lancer de poids
- ☒ Vitesse

14H - 18H PSSP

- ☒ Finale 4x100m
- ☒ Parcours sportif



 sdis36.org
 [comSDIS36](https://www.youtube.com/SDIS36)
 [@pompier36](https://twitter.com/pompier36)

Inscriptions avant le **15 avril 2019**
Informations : ebatardiere@sdis36.org



Finale Départementale 2019 du PSSP et des Epreuves Athlétiques:

1°) Introduction :

Cette année, l'association des SP et PATS du SDIS 36 organise la Finale Départementale du PSSP et des Epreuves Athlétiques le **Dimanche 28 Avril 2019** au stade de La Margotière de Châteauroux.

Cette compétition statutaire aura lieu grâce à la collaboration des différents services sapeurs-pompiers (SDIS 36, UDSP 36, Cellule des APS) et permettra aux meilleurs athlètes de défendre les couleurs du département lors de la **Finale Régionale à Chartres (SDIS 28) le samedi 25 mai 2019.**

Grâce à la motivation et au développement des qualités physiques des athlètes depuis ces huit dernières années, certains d'entre vous se qualifient chaque année à l'échelon régional, voire national.

Et 2018 fut une année exceptionnelle pour notre département : **6 athlètes du département ont participé à la Finale Nationale à Périgueux (FINAT),**

C'est pourquoi, nous sommes heureux de continuer à organiser ce challenge de la qualité à l'échelon départemental afin de partager ensemble certaines valeurs :

« Convivialité, Respect de soi-même, Respect de l'adversaire, Solidarité, Goût de l'effort, Tolérance »

Bonne participation à tous



Le mot du DDSIS :

Je suis heureux de vous accueillir dans le cadre de la Finale départementale du parcours sportif des sapeurs-pompiers de l'Indre.

Cette édition 2019 se déroulera le dimanche 28 avril au sein du complexe sportif de la Margotière, à Châteauroux, dans un esprit de compétition mais aussi de fête du sport et des sapeurs-pompiers.

Chaque athlète pourra y relever des défis à la hauteur de ses ambitions et, peut-être, viser l'échelon régional et national, même si... « l'important est de participer ! ».

Aussi, cet évènement est l'occasion de fédérer tous les sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, jeunes et moins jeunes à travers 8 disciplines et partager les valeurs emblématiques de notre communauté : discipline, dévouement, respect, solidarité et courage.

Alors, participants et organisateurs, bonne journée à toutes et à tous !

Colonel Hors-Classe Thierry LAHOUSOY



Le mot de la Présidente de l'association SP/PATS de l'Etat Major :

La finale départementale du P.S.S.P et des épreuves athlétiques se déroulera, en cette année 2019 sur les installations du stade de La Margotière de Châteauroux, mis à disposition par la municipalité.

Que cette journée puisse être un moment de convivialité et de bonne humeur, en essayant de rassembler un maximum d'athlètes afin que les meilleurs d'entre vous puissent participer par la suite à la Finale Régionale qui aura lieu cette année le samedi 25 Mai 2019 sur le site de Chartres (SDIS 28).

Je remercie par avance tous les bénévoles qui s'associeront à la mise en place de cette manifestation.

Vous souhaitant à tous de passer une agréable journée sportive.

Véronique GREBANT

2°) Horaires et Déroulement de la journée :

<u>Planning de la journée :</u>
--

- 07h30-08h00 : Accueil des jurys et mise en place du matériel
- 08h00-09h00 : Accueil des athlètes et retrait des dossards
- 09h00-12h00 : Organisation des épreuves du matin :
 - JSP : Épreuves athlétiques
 - Séniors et Vétérans : Épreuves athlétiques + PSSP
- 12h00-13h30 : Déjeuner
- 13h30-18h00 : Organisation des épreuves de l'après-midi :
 - Séries relais 4x100m JSP
 - JSP : PSSP
 - Finale relai 4x100 JSP
- Après 18h00 : Proclamation des résultats et Remise des récompenses en présence des autorités

L'épreuve du relais 4X100m en équipe est reconduite cette année et reste ouverte uniquement aux sections de JSP du département (voir règlement en annexe).

A la fin de cette journée, la liste des athlètes, des différentes catégories et disciplines, qui défendront le département de l'Indre à **la Finale Régionale (FINAREG) le samedi 25 Mai 2019 à Chartres (28)** du PSSP et des Epreuves Athlétiques sera annoncée lors de la remise des récompenses des athlètes.

Par conséquent, il est impératif que les athlètes, susceptibles d'être sélectionnés à la finale régionale, suite aux résultats départementaux, puissent se positionner dès l'annonce des résultats de leur présence ou non.

3°) Règlement de la manifestation :

- Peuvent participer aux PSSP et aux Epreuves athlétiques :
 - Les SPV et SPP en position régulière dans les effectifs du corps départemental ayant subi la visite médicale de maintien en activité conformément aux dispositions de l'arrêté du 06 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale pour les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires
 - Les Jeunes Sapeurs-Pompiers en position régulière dans les effectifs des sections de jeunes sapeurs-pompiers ayant subi une visite médicale de non contre indication à la pratique des sports et activités physiques liés aux activités, de moins d'un an.
- L'ensemble des athlètes devront se présenter dès 8h00 le matin pour retirer leur dossard afin de participer à l'ensemble des épreuves, en sachant qu'aucune inscription ne pourra être enregistrée sur les lieux et que le retrait des dossards devra être terminé pour 8h45.
- Il est fortement conseillé, aux jeunes recrues sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS36 de participer à la manifestation sportive.



Comme en 2018, les athlètes ne pourront participer qu'à une seule épreuve athlétique au maximum de leur choix le matin, puis se positionner sur le PSSP.



4°) Inscriptions des athlètes :

L'ensemble des chefs de centre et responsables de sections de JSP du département de l'Indre reçoivent le dossier et la fiche d'inscription par mail ainsi que par voie postale.

A partir de cette année, l'ensemble des inscriptions seront à envoyer avant le 15 AVRIL 2019 par mail à l'adresse suivante : ebatardiere@sdis36.org

Par conséquent, ils vous aient demandé de compléter la fiche papier ou le fichier sous format excel de façon lisible et dans sa totalité.

5°) Catégories et épreuves :

Catégories	Date de Naissance
Minimes H & F	2004/2005
Cadets/Cadettes	2002/2003
Juniors H & F	2000/2001
Séniors H & F	1980/1999
Vétérans 1 H & F	1970/1979
Vétérans 2 H & F	1969 et avant

Catégories	PSSP	Vitesse	Demi-fond	Saut Hauteur	Lancer Poids	Grimper corde
Minimes H	X	80m	500m	X	4kg	Debout B+J*
Minimes F	X	80m	500m	X	3kg	Debout B+J*
Cadets	X	100m	800m	X	5kg	Debout B*
Cadettes	X	100m	800m	X	3kg	Debout B+J*
Juniors H	X	100m	1000m	X	6kg	Assis B*
Juniors F	X	100m	1000m	X	4kg	Debout B+J*
Séniors H	X	100m	1000m	X	7.260kg	Assis B*
Séniors F	X	100m	1000m	X	4kg	Debout B+J
Vétérans 1/2 H	X	100m	1000m	X	7.260kg	Assis B*
Vétérans 1/2 F	X	100m	1000m	X	4kg	Debout B+J*

* Pour le Grimper de Corde deux techniques :

- Départ soit assis soit debout selon les catégories
- Montée de corde soit Bras et Jambes (B+J) soit Bras seuls (B)

6°) Fiches d'inscriptions repas :

L'association des SP et PATS de l'Etat Major mettra en place cette année une restauration au CSP CHTX de 12h à 13h30.

Afin de commander les quantités nécessaires, il est demandé à l'ensemble des participants de se positionner avant le 15 avril et de retourner leur réponse par mail à l'adresse suivante : vgrebant@sdis36.org.

Il est rappelé :

- Que l'ensemble des athlètes JSP inscrits bénéficieront du repas payé par l'UDSP 36,
- De ce fait, que les responsables de sections devront établir une fiche de repas avec l'ensemble de leurs participants,
- Aux athlètes SPV - SPV - PATS participants à la FINAD, qu'ils peuvent demander à leur amicale une prise en charge de leur repas.



SERVICE / SELF :
plateaux rigides + assiettes

Renseignements des repas : Véronique Gréban : vgrebant@sdis36.org

7°) Qualification FINAREG :

- Epreuves Athlétiques : le **premier de chaque catégorie** est qualifié directement pour la FINAREG à Chartres (28) le samedi 25 Mai 2019, à défaut les seconds ou troisièmes... peuvent être retenus.
- PSSP : les **quatre premiers de chaque catégorie** seront retenus pour la FINAREG, (le cinquième étant remplaçant pour toutes les épreuves).
- **NB** : Un athlète ne peut être sélectionné qu'une seule fois pour la Finale Régionale, en d'autres termes s'il arrive 1^{er} de sa catégorie au PSSP et 1^{er} au saut en hauteur, il devra choisir la discipline à laquelle il participera.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

-**BATARDIERE Emmanuel**, Service Formation-Sport
Conseiller Technique Cellule des APS
06.87.16.08.44 - ebatardiere@sdis36.org

Organisateurs FINAD 2019 :

-**THORIGNE Olivier** : 06.24.49.38.18 - othorigne@sdis36.org
-**DELCAMBRE Cédric** : 06.60.08.68.84 - cdelcambre@sdis36.org
-**THIBAUD Wesley** : 06.59.59.88.01 - wthibaud@sdis36.org

